

Une ONG et une banque sont frappées d'amendes pour violation des lois du blocus de Cuba



La Havane, 17 jan. (RHC).- Le Département du Trésor des États-Unis a frappé d'amendes l'organisation non lucrative Alliance pour une Politique Responsable à l'égard de Cuba et la banque canadienne Toronto Dominion pour violation des lois du blocus.

L'Alliance pour une Politique Responsable à l'égard de Cuba devra verser 10 000 dollars au Département du Trésor et la banque Toronto Dominion, 955 750 dollars.

Le ministère cubain des Affaires étrangères signale dans une note que ces amendes démontrent la persistance du blocus et sa portée extraterritoriale.

L'Office pour le Contrôle des Actifs étrangers, relevant du Département du Trésor accuse l'organisation étasunienne de coordonner, entre le mois d'août 2010 et septembre 2011, des voyages d'Étatsuniens à

Cuba en dehors des 12 catégories autorisées pour ce faire.

Selon l'Office pour le Contrôle des Actifs étrangers, la banque Toronto Dominion aurait réalisé des transactions à travers le système financier des États-Unis en faveur d'une entreprise canadienne qui a financé des activités commerciales à Cuba.

Depuis le 17 décembre 2014, date à laquelle Cuba et les États-Unis ont annoncé le rétablissement des relations diplomatiques, les autorités étasuniennes ont frappé d'amendes 7 entités étasuniennes et 4 étrangères pour violation des clauses du blocus.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/118704-une-ong-et-une-banque-sont-frappees-damendes-pour-violation-des-lois-du-blocus-de-cuba>



Radio Habana Cuba